

GRATUITÉ & OBLIGATOIRE



Carole Delga
Présidente de la Région
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

66 Le coût de la scolarité ne doit pas être un frein pour réussir ses études, alors la Région améliore le pouvoir d'achat des familles avec la Carte Jeune : livres gratuits, 1^{er} équipement "pro" gratuit, ordinateur portable... La Carte Jeune c'est l'about gagnant 99

LA CARTE JEUNE RÉGION

MODE D'EMPLOI

CONTACTS UTILES
www.cartejeune.laregion.fr
Tél. : 05 32 30 00 40

Nouveauté
► Carte Jeune Région,
l'application mobile
à télécharger
(disponible dès septembre)
#MaCarteJeune



Certaines aides sont modulées en fonction des ressources des familles, de la formation ainsi que de la distance dans le cas des transports pour les apprentis.e.s.

Cette carte peut ainsi servir à l'accès à la restauration scolaire et aux établissements. La Carte Jeune Région est nominative, avec photo, et elle accompagne chaque jeune tout au long de sa scolarité ou de sa formation.

IMPORTANT

La Carte Jeune Région est à conserver d'une année sur l'autre. Chaque année, un sticker est fourni avec la carte. Il permet de l'actualiser.

La Région Occitanie accompagne les jeunes sur l'ensemble des sujets qui les concernent, l'orientation et la formation, le transport, le logement, la culture, le sport ou la santé.

La Carte Jeune Région est un outil innovant qui accorde des aides directes pour faciliter la vie des jeunes et augmenter leur pouvoir d'achat, ainsi que celui de leurs familles.

C'est le support numérique de l'ensemble des aides de la Région en faveur des lycéennes et apprenties d'Occitanie.



La Carte Jeune Région est cofinancée par l'Union européenne, l'Europe s'engage avec la France européenne de demain.



L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT

CARTE JEUNE RÉGION : MODE D'EMPLOI

Retrouvez l'ensemble des dates et détails sur www.cartejeune.laregion.fr

Les lycéens ne.s et apprentis.e.s inscrits dans un établissement situé en Occitanie, que ce soit en :

- > **lycée public ou privé** sous contrat d'association avec l'État,
- > **CFA** (Centre de formation d'apprenti, du niveau 5 au niveau 3 y compris DCG à l'exception du DUT, jusqu'au 31 décembre 2019),
- > **EREA** (Établissement régional d'enseignement adapté),
- > **Maison familiale et rurale**,
- > **Association ASEI** (Agir-Soigner-Eduquer-Insérer), pour les jeunes lycéens,
- > **EZCR** (École de la 2^e Chance Régionale).



ZOOM

Les stagiaires de la formation des Écoles de la 2^e Chance Régionales (EZCR) peuvent être éligibles à :

- l'aide à la facture de loisirs de 20 €.
- l'oRdi.

LE PRÊT DES LIVRES SCOLAIRES PAPIERS OU NUMÉRIQUES À TOUS LES LYCÉEN.NE.S	LA GRATUITÉ DU 1^{er} ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL pour que les élèves disposent tous du même équipement de qualité.
l'oRdi pour tous	L'AIDE À L'ACHAT D'UNE LICENCE SPORTIVE (UNSS) DE 15 € ET L'AIDE À LA LECTURE DE LOISIRS DE 20 €.

Pour tenir compte des spécificités de l'apprentissage, la Région accompagne aussi les apprentis.e.s jusqu'au 31 décembre 2019.



TOP DÉPART EN JUIN !

Rendez-vous dès le 3 juin 2019 sur www.cartejeune.laregion.fr rubrique "demander sa Carte Jeune Région". À savoir : des pièces justificatives sont à fournir (voir liste sur le www.cartejeune.laregion.fr)



... QUELQUES SEMAINES PLUS TARD

Dès validation du dossier, la Carte Jeune Région est envoyée au domicile du lycéen.ne ou de l'apprenti.e, avec un identifiant et le sticker pour l'année à coller à l'emplacement réservé à cet effet.



> RDV EN SEPTEMBRE

Pour bien commencer la rentrée, la Région organise la distribution des manuels scolaires et du 1^{er} équipement selon la formation.

+ d'infos sur

www.cartejeune.laregion.fr

ZOOM SUR l'oRdi

Il est nécessaire d'être en possession de la Carte Jeune Région. En effet : pour les lycéens publics labellisés numériques : la Région s'occupe de tout, elle commande et fait livrer dans le lycée. Pour les élèves inscrits dans un lycée non labellisé ou dans un lycée privé : RDV sur «votre espace jeune» sur le site www.cartejeune.laregion.fr

Attention : les commandes se font du 2 septembre au 31 décembre 2019 pour tous les bénéficiaires.

Pensez à actualiser votre situation (justificatif à fournir : attestation de paiement de l'Allocation de Rentrée Scolaire de l'année en cours ou Avis d'imposition le plus récent) avant de commander l'oRdi.

L'aide à l'acquisition de l'oRdi n'est valable qu'une seule fois au cours de la scolarité ou de la formation.

Le montant de la participation personnelle est communiqué au moment de la commande.

TRANSPORT SCOLAIRE

La Région est autorité organisatrice des transports interurbains et scolaires.

Il est nécessaire de posséder une carte de transport pour l'ensemble de la Carte Jeune Région.

Les inscriptions se font en ligne début juin 2019 directement sur www.laregion.fr/transport-scolaire

Pour toutes questions relatives aux transports scolaires, s'adresser aux Mairies de la Région. Liste disponible sur www.laregion.fr/transport-scolaire